

Conseil communal du 22 janvier 2001

Tous les conseillers étaient présents.

Rappelons pour mémoire les 17 conseillers communaux du conseil de Chastre (nous sommes en début de législature):

Par parti:

- Intérêts citoyens (IC): COLIN Stéphane DISPA Pascal DUSSART Max GALLEZ Françoise MARCHAND Bernard MARIET Ann CHAMPAGNE Thiery, échevin CORDY Michel, échevin GENDARME Fabienne, échevine JOSSART Claude, bourgmestre
- Avenir communal (AC): BURNY Jacques DEMANET Vincent, échevin
- Citoyenneté 2000 (CDM): MONNIER Claude VERHOEVEN Charles COLLARD Christian
- ECOLO: BRUSSELMANS Catherine LEMOINE Françoise

0. Approbation des P.V

- PV du 15.12.00: abstention des conseillers qui n'étaient pas encore en place
- PV du 04.01.01: approuvé mais 2 votes contre. A savoir, les ECOLO qui ne l'avaient pas reçu. C'est normal car les P.V. sont à lire à la maison communale (en demandant au secrétaire communal) ou 1h. avant le conseil, dans la salle du conseil. Encore fallait-il le savoir!

1. Remise du titre d'honneur de bronze de Lauréat du travail

à M. Eric Michels (toiture/cuivre/zinc) de Cortil-Noirmont remise (lors de l'arrivée de l'intéressé) d'une médaille de bronze par Cl. Jossart, au nom du roi

2. Adaptation du ROI du conseil.

La dernière modification date de mai 95. Les modifications proposées concernent:

- la manière de voter: (anciennement à main levée) il est proposé un vote nominal par ordre de préséance. Oui à l'unanimité.
- article 51: jetons de présence. Ils passent de 750 à 2500 BEF/séance. 14 oui et 3 abstentions (CDM).

3.CPAS

a) Élection des conseillers de l'aide sociale .

Vote à bulletin secret. Les candidats sont présentés par ordre alphabétique. Chaque conseiller a 5 voix. Dépouillement par les 2 plus jeunes conseillers (Ann Mariet et Thiery Champagne) Résultats:

- Alvarez Maria: 0
- Champagne Hervé: 9
- De Béthune André: 8
- Delporte Valérie: 9
- Dumont Dominique: 9
- Fremy J-P: 9
- Furlini Silvana: 9
- Leclerc Fabienne: 9
- Le Magie: 8
- Regnier Marc: 6
- Slegers Cédric: 0
- Smekens Guy: 9

Les 9 conseillers élus seront appelés pour prêter serment auprès du bourgmestre. Ils entreront en fonction le 2 avril 2001.

b) Modification budgétaire du conseil de l'aide sociale.

Il s'agit d'un document comptable à approuver. L'intervention communale n'est pas nécessaire. 15 oui et 2 abstentions.
Question de Claude Monnier: Un échevin ne peut-être conseiller de l'aide sociale => Et Mme Gendarme? Réponse: Sa lettre de démission est arrivée et son suppléant (en l'occurrence Claude Monnier) va être prochainement appelé.

4. Élections des membres du conseil de police.

Rappel par le secrétaire communal de la nouvelle ZIP qui comprend les communes de Walhain, Court-St-Étienne, Villers-La-Ville, Mont-St-Guibert et Chastre. Le conseil de police est composé des 5 bourgmestres et de 17 conseillers (obligatoirement conseillers communaux, le nombre étant proportionnel à la population de chaque commune: 3 conseillers pour Chastre). 7 candidats sont présentés. Chaque conseiller a 1 voix.

- Brusselmans Catherine: 4
- Champagne Thierry: 0
- Collard Christian: 3
- Cordy Michel: 5
- Demanet Vincent: 5
- Gendarme Fabienne: 0
- Lemoine Françoise: 0

5. Budget.

Le budget sera voté en février. Il est donc nécessaire de voter pour un douzième provisoire. M. Collard ayant dû partir, les votes (oui à l'unanimité) comportent 16 voix au lieu de 17.

6. Service incendie.

État des lieux de la redevance pour l'an 2000 (1.745.439 BEF dont 1.240.410 BEF déjà payés. Reste donc 505 029 BEF à payer). 14 oui et 2 abstentions (ECOLO).

7. Plans sociaux intégrés.

Présentation du rapport financier par F. Gendarme. Subventions pour 1.450.000 BEF Coût: 4.670.000 BEF. Accepté à l'unanimité.

8. SWDE: travaux à réaliser.

Il s'agit de travaux d'amélioration du réseau de distribution à partir du château d'eau de Dongelberg, déjà approuvés en 1993. Les travaux coûteront 69.278.000 BEF, financés sur fonds propres par la SWDE. Le collège échevinal a marqué son accord. Approuvé à l'unanimité.

8 bis. Points rajoutés à l'ordre du jour par les conseillères ECOLO:

1) Note indicative de politique générale relative à la durée de la législature.

Claude Jossart répond que la politique qui sera suivie est celle de leur programme électoral, basé sur l'enquête faite auprès des citoyens (en ce qui concerne le fond).

- financement: maintien de la fiscalité actuelle (sans toucher aux additionnels ni à l'IPP), malgré l'augmentation du salaire des mandataires et la réforme des polices. Il sera fait au maximum appel aux subsides. Si on voit qu'il n'y a pas moyen: un référendum sera fait pour voir les priorités.
- travaux: RN273 (voirie/égouttage);pl. Fêchère (égouttage); collecteur; plan triennal (bâtiments publics/égouttage/PISQ (petites infrastructures de quartier ...)
- enseignement: école de Blanmont
- mobilité: demande d'un subside Ministère de l'Équipement et des Transports (d'ici fin janvier) pour un PCM (plan communal de mobilité). Estimation: 2 millions dont 85% subsidiables (NDLR renseignement pris, c'est plutôt 1 million + 85% des deux tiers restants, ce qui ferait donc plutôt 78%)
- sports/culture: Club 70: restauration ; XV Bonniers: extension des vestiaires-bars par une salle (multisport?)
- environnement: la pose d'une éolienne à Chastre étudiée par la PBE (avis ? plutôt? favorable) ; PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) (voir point suivant)
- Information: site Internet communal (annonce d'un subside de 200.000 BEF après février)
- aménagement du territoire: après l'établissement de la nouvelle CCAT, établissement d'un schéma de structure (SSC) (dont coût: 2- 2,5 millions)
- social: construction du CPAS

- "forme": Commission Seniors (à étoffer), Commission Mobilité (M. Lebon la mettra sur pieds), Syndicat d'Initiatives, ALE, Conseil Communale des Jeunes (à renouveler), CPAS, Conseil de police, Collèges décentralisés (notamment à St Géry - Gentinnes pour les points qui les concernent).

Des précisions sont demandées sur la philosophie, vers quoi veut-on aller? C. Jossart parle des 2 lotissements d'actualité: Boischamp (rue des Érables) pour lequel l'avis de la CCAT sera rendu d'ici 1 semaine. L'autre est à St Géry, près de l'église, et sera aussi soumis à la CCAT. Une demande de révision du plan de secteur est envisagée, notamment pour certaines parcelles du centre de Chastre à remettre en zone rouge.

2) Eco-conseil à Chastre en 2001.(réponse par l'échevin de l'environnement M. Cordy)

Le contrat d'éco-conseillère a pris fin au 31/12/2000. Les travaux commencés seront poursuivis (guides composteurs, aide aux écoles, etc...).Le PCDN sera mis en place en avril, mai. Il sera fait appel à un éco-conseiller conseil en fonction des demandes, des besoins et de façon ponctuelle. Il s'agira d'un éco-conseiller extérieur de type consultant. Ce recours à un consultant pourra déjà avoir lieu pour mettre en route le PCDN. Il n'est pas exclu de le garder si on en a besoin... M. Petit, venu parler du PCDN, avait fait remarquer qu'une personne permanente était nécessaire pour démarrer un PCDN. C'est vrai, mais il n'y a pas de travail pour un éco-conseiller d'ici avril, mai!

9. Huis clos .